



HAUTE-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°43-2021-154

PUBLIÉ LE 12 OCTOBRE 2021

Sommaire

43_Pref_Préfecture Haute-Loire / Coordination

43-2021-10-12-00001 - Arrêté préfectoral SG/COORDINATION N° 2021-85 en date du 12 octobre 2021 désignant Mme Barbara WETZEL, Sous-Préfète d'Yssingeaux pour assurer la suppléance du Préfet. (1 page)

Page 3

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2021-10-12-00001

Arrêté préfectoral SG/COORDINATION N°
2021-85 en date du 12 octobre 2021 désignant
Mme Barbara WETZEL, Sous-Préfète d'Yssingeaux
pour assurer la suppléance du Préfet.



**ARRÊTE PRÉFECTORAL SG/COORDINATION N° 2021- 85
EN DATE DU 12 OCTOBRE 2021
DÉSIGNANT MADAME BARBARA WETZEL, SOUS-PRÉFÈTE D'YSSINGEAUX
POUR ASSURER LA SUPPLÉANCE DU PRÉFET**

Le préfet de la Haute-Loire,

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de L'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret du Président de la République du 27 juillet 2016 nommant Monsieur Rémy DARROUX secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire ;
- Vu le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- Vu le décret du Président de la République du 14 août 2020 portant nomination de Madame Barbara WETZEL, en qualité de sous-préfète de l'arrondissement d'Yssingaux ;
- Vu le décret du Président de la République du 8 juin 2021 portant nomination de Madame Catherine HALLER, en qualité de sous-préfète de l'arrondissement de Brioude ;
- Vu l'arrêté n° SG/Coordination 2021-51 en date du 1^{er} juillet 2021 portant organisation de la permanence préfectorale dans le département de la Haute-Loire ;

CONSIDERANT l'absence simultanée du préfet et du secrétaire général de la préfecture,

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Madame Barbara WETZEL, en sa qualité de sous-préfète d'Yssingaux, est chargée d'assurer la suppléance du poste de préfet de la Haute-Loire :

le mercredi 13 octobre 2021 de 15h00 à 20h00.

ARTICLE 2 :

Le secrétaire général, la sous-préfète d'Yssingaux, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

Le Préfet,

Eric ETIENNE